

**INDUSTRY CANADA / INDUSTRIE CANADA
RFP #IC401468/ DDP #IC401468**

Retirement Planning Training / Cours de planification de la retraite

AMENDMENT NO. 1 / AMENDEMENT NO.1

This document is issued to answer questions from bidders regarding Industry Canada RFP #IC401468. ALL TERMS AND CONDITIONS OF THE RFP REMAIN UNCHANGED. / Ce document est publié pour répondre aux questions des soumissionnaires concernant la demande d'Industrie Canada DDP #IC401468. TOUTES LES MODALITÉS ET CONDITIONS DU DCO DEMEURENT SANS CHANGEMENT.

*****Version française ci-dessous*****

*****INDUSTRY CANADA EXTEND THE CLOSING END DATE TO AUGUST 27th, 2015 AT 2:00 EDST*****

5.0 SCOPE OF WORK

The supplier will be required to customize, design, prepare and deliver retirement planning courses (in both official languages) to groups of up to 35 participants. The successful firm must be able to provide a one hour financial follow up session for each participant within 6 months after the course at a convenient time between the participant and financial planner. The following elements must be covered during the 3-day and 1 ½-day courses and must be presented for the duration identified. See **Appendix B** for more details:

3-day course

- Public Service Pension Plan (½ day)

Pay Specialist, Financial Planner

- Estate Planning (½ day)

(Ontario & Québec): Paralegal, Lawyer

- Financial Planning (1 day)

Certified Financial Planner, Registered Financial Planner

- Health and Nutrition (½ day)

Nurse, Dietician, Medical Doctor

- Transition and the Psychological Aspects of Retirement (½ day)

Psychologist, Psychological associate

1 1/2-day course

- Public Service Pension Plan (½ day)

Pay Specialist, Financial Planner

- Estate Planning (½ day)

(Ontario & Quebec): Paralegal, Lawyer

- Financial Planning (½day)

Certified Financial Planner, Registered Financial Planner

All elements of the program must be presented by **qualified professionals** in their respective fields who have experience in presenting their subject matter. The supplier will coordinate the hiring and scheduling of the various professionals and a representative of the firm will be present at all sessions.

The supplier must provide each participant with a course manual containing complete and up to date information on all elements identified above. The supplier must also provide an evaluation form to each participant and ensure that each presenter is evaluated. At the end of each session, all evaluation forms will be returned to the project authority (CLS). The project authority reserves the right to modify the format of the evaluation form.

The supplier must have the resources to deliver the courses in both official languages and to deliver as many as 14 sessions per year. The scheduled dates for course delivery will be determined by the supplier and the project authority. Sessions may be cancelled by the project authority no later than ten working days prior to the anticipated date of delivery without financial penalty.

11.0 MANDATORY REQUIREMENTS

To be considered responsive, a proposal must meet any of the mandatory requirements of this solicitation. Proposals not meeting all of the mandatory requirements will be given no further consideration. IC may decide to terminate the evaluation upon the first non-compliance of a mandatory requirement.

RFP Reference	Requirement (Bidder's proposal should repeat exactly as defined in the RFP)	Referenced Section/Page in Bidder's Proposal
11.1	<p>Evidence of knowledge of current theory, practice and experience in each subject matter identified in Appendix B by providing the curricula vitae of all *professionals and presenters proposed to participate in the project.</p> <p>*An expert for each of the 5 categories (Public Service Pension Plan, Estate Planning, Financial Planning, Health and Nutrition, and Transition and the Psychological Aspects of Retirement) will be required and rated accordingly. See section 5 scope of work for details.</p> <p>The contractor must be able to deliver the 3-day retirement course as well as the 1 ½-day course in both English and French.</p>	
11.2	<p>Evidence of expertise in retirement planning by providing:</p> <ol style="list-style-type: none">1. One (1) sample binder printed of course material for the 3-day course and 1 ½-day course in both English and French.2. Description of teaching methodology and tools to be used.3. Provide a list of materials and handouts that would be available to participants.4. Provide evidence that all topics in Appendix B will be covered.	

11.3	Evidence of recent experience, within the last 12 months, in delivering courses covering most elements stated in Appendix B by providing references (contact names and telephone numbers) from three (3) different client organizations, at least one (1) must be a federal public organization. Bidders must also demonstrate that they have been delivering retirement planning courses to the federal public sector for a minimum of three (3) years by the closing date of the request for proposal.	
11.4	Provide evidence that all resources and material will be of equal value and quality in both official languages.	
11.5	Evidence of experience and capability to respond to the demand by confirming that the firm has the resources to deliver up to fourteen (14) sessions per year; 10 sessions of 3 days and 4 sessions of 1 ½ day.	
11.6	Evidence the bidder has the capability to offer retirement planning courses in the NCR and in the regions.	
11.7	Provide enterprise history, i.e., number of years in business, how many clients, etc.	
11.8	Acceptance of all conditions, terms and restrictions as per Number 5 above (Scope of Work).	
11.9	Certification - Bidders must complete, sign and return the applicable certification forms as indicated in Part I of this RFP.	
11.10	Cost - (Not to exceed \$390,000.00 (excluding applicable taxes)) provide a full cost breakdown as per Number 13.1 below, for the first and subsequent four optional years. The financial proposal must be submitted as a separate package in a separate envelope to the technical proposal (NO FINANCIAL INFORMATION MAY APPEAR IN THE TECHNICAL PROPOSAL).	

*****English Version above*****

*****INDUSTRY CANADA PROLONGE LA DATE DE FERMETURE AU 27 AOÛT, 2015 À 14:00 HAE*****

5.0 PORTÉE DES TRAVAUX

Le fournisseur sera tenu de personnaliser, de concevoir, de préparer et d'offrir le cours de planification de la retraite aux groupes pouvant compter jusqu'à 35 participants. L'entreprise retenue doit être en mesure d'offrir une séance de suivi financier d'une heure à chaque participant dans les 6 mois suivant le cours selon la disponibilité du participant et du planificateur financier. Durant le cours de trois jours et celui d'une journée et demie, elle doit traiter les éléments suivants (voir l'**annexe B**, pour plus de détails) :

Cours de trois jours

- Régime de pension de retraite de la fonction publique (½ journée)

Spécialiste de la paie, planificateur financier

- Planification successorale (½ journée)

(Ontario & Québec) : *parajuriste, avocat*

- Planification financière (1 journée)

Planificateur financier accrédité, planificateur financier enregistré

- Santé et nutrition (½ journée)

Infirmière, diététiste, médecin

- Transition et aspects psychologiques de la retraite (½ journée)

Psychologue, psychologue associé

Cours d'une journée et demie

- Régime de pension de retraite de la fonction publique (½ journée)

Spécialiste de la paie, planificateur financier

- Planification successorale (½ journée)

(Ontario & Québec) : *parajuriste, avocat*

- Planification financière (½ journée)

Planificateur financier accrédité, planificateur financier enregistré

Les éléments du programme doivent être tous présentés par des **professionnels qualifiés** dans leurs domaines respectifs et qui possèdent de l'expérience en matière de présentation. Le fournisseur est chargé de coordonner le recrutement et l'horaire des divers professionnels et de veiller à ce qu'un de ses représentants soit présent à toutes les séances.

Le fournisseur doit fournir à chaque participant un manuel de cours qui renferme de l'information à jour sur tous les éléments précités. Il doit fournir aussi un formulaire d'évaluation à chaque participant et veiller à ce que chaque présentateur soit évalué. À la fin de chaque session, il doit retourner les formulaires d'évaluation au responsable du projet.

Le fournisseur doit disposer des ressources nécessaires pour offrir le cours dans les deux langues officielles et jusqu'à au moins quatorze sessions par année. Le calendrier du cours sera établi par le fournisseur et le responsable du projet. Il est à noter que le responsable du projet peut annuler une session au plus tard dix jours ouvrables avant la date prévue du cours, sans pénalité financière.

11.0 EXIGENCES OBLIGATOIRES

Pour être jugée valide, la proposition doit satisfaire à la totalité des exigences obligatoires de la présente demande de propositions. Seront rejetées les propositions qui ne satisfont pas à toutes les exigences obligatoires. Industrie Canada peut décider de mettre fin à l'évaluation, dès qu'il constate que la proposition ne satisfait pas à l'une ou l'autre des exigences obligatoires.

Référence (DP)	Exigence (la proposition du soumissionnaire doit répéter exactement ce qui est défini dans la DP)	Section/Page dans la proposition du soumissionnaire

11.1	<p>Connaissance attestée de la théorie, de la pratique et de l'expérience de chaque sujet énoncé dans l'annexe B, en fournissant le curriculum vitae de tous les *professionnels et présentateurs proposés pour participer au projet.</p> <p>* Un expert est exigé pour chacune des cinq catégories (régime de pension de retraite de la fonction publique, planification successorale, planification financière, santé et nutrition, transition et aspects psychologiques de la retraite). Le soumissionnaire sera noté en conséquence. <i>Voir la section 5 (Portée des travaux) pour plus de détails.</i></p> <p>L'entrepreneur doit être en mesure d'offrir le cours de trois jours et d'une journée et demie sur la retraite, à la fois en français et en anglais.</p>	
11.2	<p>Savoir-faire attesté en planification de la retraite, en fournissant ce qui suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.Échantillon de matériel de cours, en français et en anglais pour le cours de trois jours et celui d'une journée et demie. 2. Description de la méthode d'enseignement et des outils devant être utilisés. 3. Liste du matériel et des documents de cours qui seraient remis aux participants. 4. Attestation que tous les sujets énoncés dans l'annexe B seront traités. 	
11.3	<p>Expérience récente (au cours de la dernière année) attestées d'un cours donné au sujet de la plupart des éléments énoncés dans l'annexe B, en fournissant des références (noms et numéros de téléphone de contacts) de trois organisations clientes différentes, dont au moins une doit être un organisme public fédéral.</p> <p>Le soumissionnaire doit montrer aussi qu'il a offert des cours de planification de la retraite dans le secteur public fédéral pendant une période minimale de trois ans, d'ici la date de clôture de la présente demande de propositions.</p>	
11.4	<p>Attestation montrant que l'ensemble des ressources et du matériel seront de valeur et de qualité égales dans les deux langues officielles.</p>	
11.5	<p>Attestation de l'expérience et de la capacité de répondre à la demande en confirmant que l'entreprise dispose des ressources nécessaires pour offrir jusqu'à quatorze sessions par année. Au moins dix sessions de trois jours et quatre sessions d'une journée et demie.</p>	

11.6	Attestation que le soumissionnaire a la capacité d'offrir les cours de planification de la retraite dans la région de la capitale nationale ainsi que dans les régions.	
11.7	Fournir l'historique de l'entreprise. C'est-à-dire le nombre d'années en affaires, combien de clients, etc.	
11.8	Acceptation de la totalité des conditions, dispositions et restrictions, conformément au numéro 5 ci-dessus (Portée des travaux).	
11.9	Attestation - Le soumissionnaire doit remplir, signer et retourner les formulaires d'attestation applicables, comme l'indique la Partie I de la présente demande de propositions.	
11.10	Coût - Fournir une ventilation complète des coûts (ne dépassant pas 390 000,00 \$ excluant les taxes applicables) , conformément au numéro 13.1 ci-dessous, pour la première année et les quatre années optionnelles subséquentes. La proposition financière doit être soumise sous pli distinct (LA PROPOSITION TECHNIQUE NE DOIT PAS CONTENIR DE RENSEIGNEMENTS FINANCIERS)	